

DANS LE CADRE DU PROGRAMME INTERREG V OCÉAN INDIEN

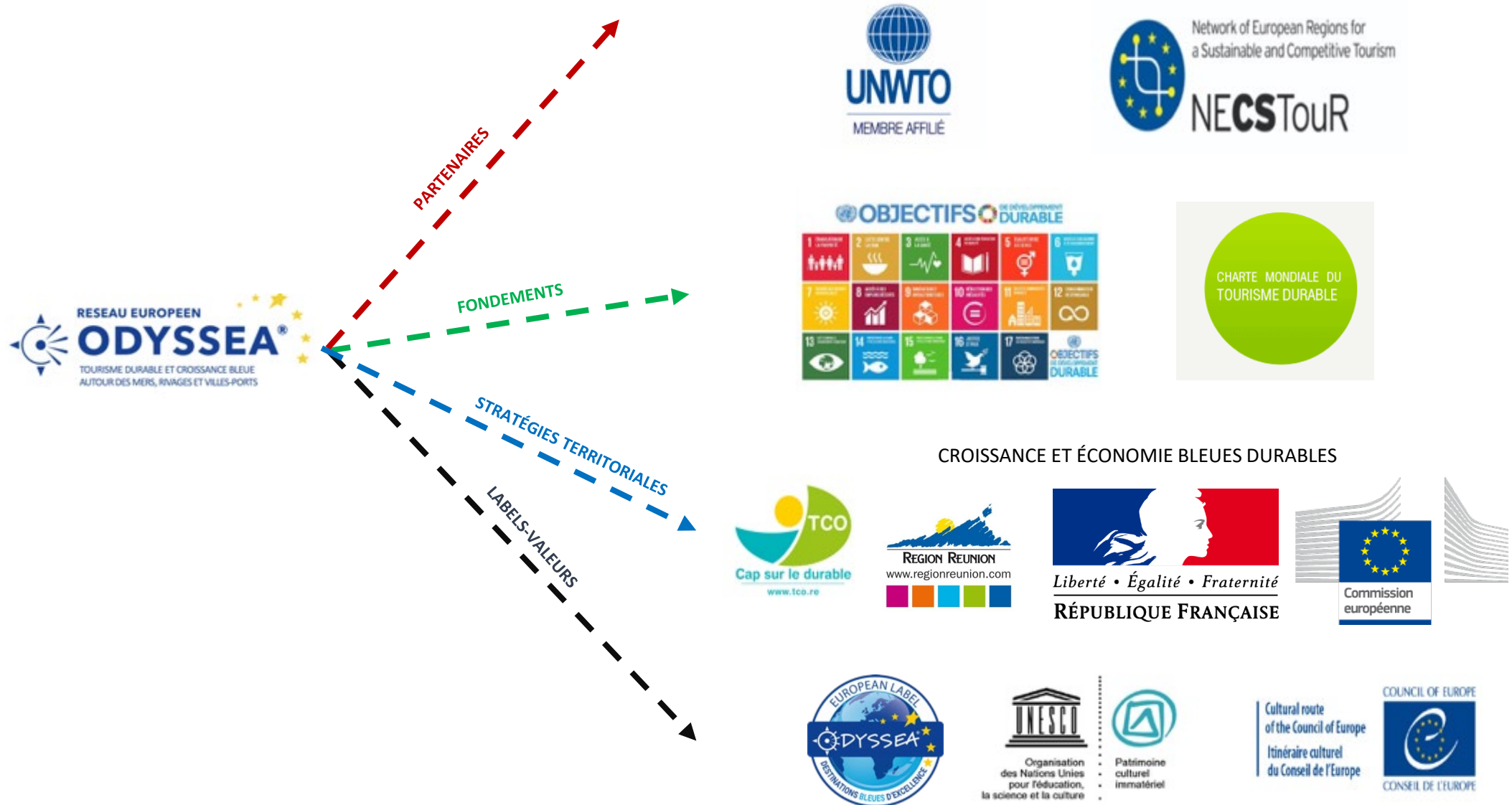
CO-CONSTRUIRE UN PROJET COMMUN ET INNOVANT
EN RÉSEAU DE MULTI-DESTINATION BLEUE DE TOURISME DURABLE

« LES ROUTES BLEUES® DES COMPAGNIES DES INDES » DANS LA CANDIDATURE ODYSSEA® DE GRAND ITINÉRAIRE CULTUREL DU CONSEIL DE L'EUROPE ET DU PATRIMOINE MONDIAL UNESCO

1. Une coopération autour d'une marque de Croissance et de Tourisme Bleu solidaire et inclusive.
2. Une coopération autour bonnes pratiques communes, duplicables et répliquables adaptées à chaque destination partenaire.
3. Une coopération qui vise un objectif d'économie bleue et d'emploi, de développement local durable avec les acteurs locaux par la mise en place d'un marketing digital, expérientiel et sensoriel en faveur d'une meilleure attractivité et lisibilité internationale des Destinations et des entreprises.
4. Une coopération pour un nouveau Tourisme bleu de destination (croisière, plaisance, activités nautiques et de pleine nature, d'escales culture, gastronomie...) qui puisent son sens autour de la mise en tourisme durable de leur histoire commune vue de la mer, du patrimoine maritime et de la biodiversité de l'Océan Indien.



(CO) CONSTRUIRE UNE DESTINATION BLEUE D'EXCELLENCE DURABLE ET INCLUSIVE POUR PLUS D'ATTRACTIVITÉ ET D'EMPLOI NON DÉLOCALISABLE À FORTE VALEUR AJOUTÉE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



LES 6
PÔLES TERRITORIAUX
DU LABEL ODYSSEA®



*« OFFRIR A SA
POPULATION ET SES
HÔTES VOYAGEURS UN
NOUVEL ART DE VIVRE
BLEU AU FIL DE L'EAU,
DANS LES OBJECTIFS ET LA
VISION D'AVENIR DU
LABEL EUROPÉEN
ODYSSEA »*



Pôle territorial 1

Attractivité de la ville-portuaire - développement urbain intégré aménagements productifs et innovants d'avenir - port de plaisance du futur - croissance bleue durable pour plus d'emploi et d'économie pour le territoire de la Côte Ouest

Pôle territorial 2

Mise en tourisme bleu de la destination Ouest la Réunion par le Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique®. Investir dans des équipements structurants, productifs et écoresponsable, démocratiser l'accès aux activités et développer de nouvelles expériences nautiques et aquatiques

Pôle territorial 3

Offrir aux clientèles touristiques un nouvel accueil de qualité dans les lieux dédiés : la « Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® », le « Comptoir Culturel Maritime® » et le « Comptoir d'Information Maritime® »

Pôle territorial 4

Écotourisme & mobilité douce - préserver et valoriser la biodiversité - Développer l'écotourisme de destination bleue par Odyssea Protect®

Pôle territorial 5

Inscrire la destination dans son bassin de navigation par les « Routes Bleues® de l'Odyssée » de destination et de Multi-destination

Pôle territorial 6

Marketing territorial d'itinérance et de slow de Destination Bleue, Cluster de la Destination Bleue d'Excellence, co-branding public-privé, formation, insertion et professionnalisation des acteurs, Nouvelles Destinations Bleues® inclusives, durables, culturelles et de haute qualité, nouveaux métiers au service des clientèles touristiques

LES 6
PÔLES TERRITORIAUX
DU LABEL ODYSSEA®



*« OFFRIR A SA
POPULATION ET SES
HÔTES VOYAGEURS UN
NOUVEL ART DE VIVRE
BLEU AU FIL DE L'EAU,
DANS LES OBJECTIFS ET LA
VISION D'AVENIR DU
LABEL EUROPÉEN
ODYSSEA »*



Pôle territorial 5

Inscrire la destination dans son bassin de navigation par les « Routes Bleues® de l'Odyssée »
de destination et de Multi-destination

Le réseau des Routes Bleues® reconnaît la mer comme territoire de projet et organise un nouveau Tourisme Bleu Durable et économiquement viable, qui répond aux défis environnementaux. Un label qui remet la Mer, les Villes-Ports, les Terroirs, l'identité culturelle, les traditions locales et la richesse de la biodiversité, au cœur de sa stratégie.

La thèse historique proposée par le label européen Odysea® est la suivante : Le patrimoine maritime vu de la mer peut donc être défini comme l'héritage commun issu de l'histoire de chaque bassin de navigation.

Additionné les uns aux autres (océan Indien, Méditerranée, Caraïbe...) pour former le réseau « Routes Bleues® » sur des items communs, au nombre de 20, c'est toute l'histoire française et européenne vue de la mer qui est racontée.

Au regard de la mer, toute l'histoire universelle devient intelligible et par elle, de nouvelles itinérances se font jour et les territoires deviennent pour renouer avec leur histoire des « Escales Patrimoine Phare » de leur bassin de navigation.

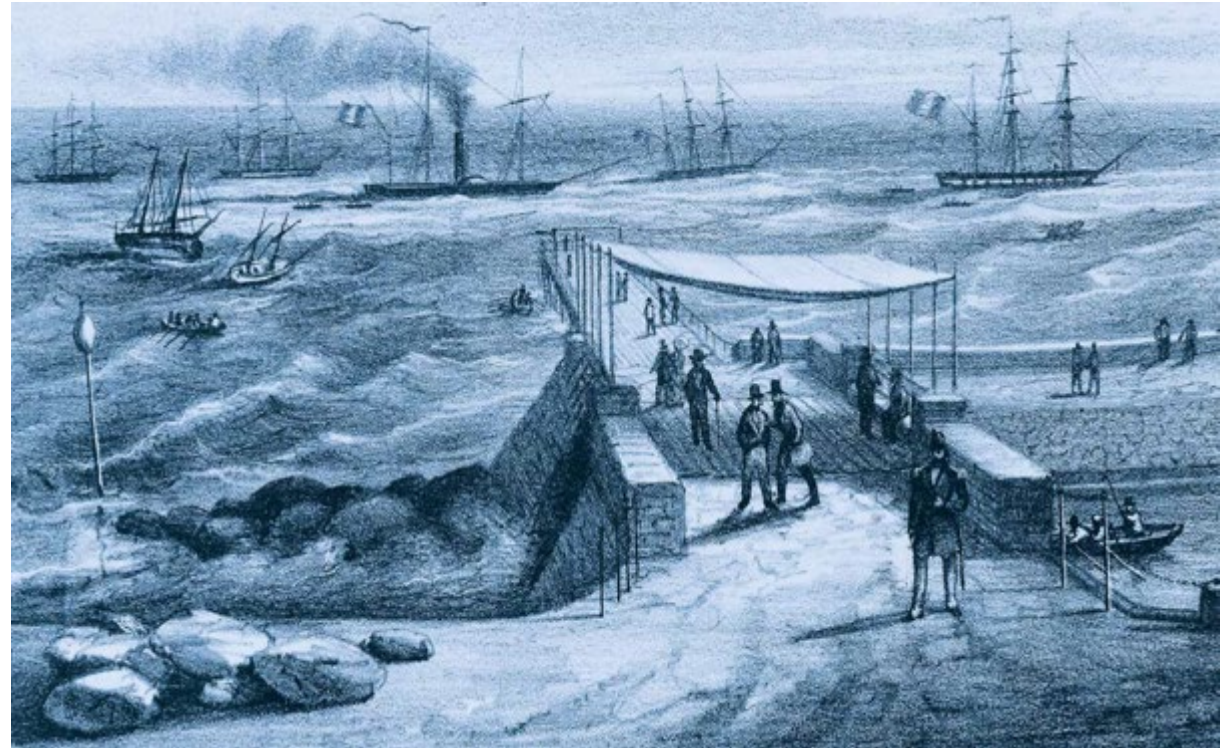
C'est ce patrimoine maritime commun européen que le réseau Odysea veut mettre en itinérance, en tourisme bleu durable.

C'est un projet de société, en cette époque hautement symbolique pour les amoureux des mers et des océans, engagés dans la défense de la biodiversité marine, désormais unis par ce projet d'avenir, en France et en Europe, autour d'un passé, de l'avenir d'une économie bleue et verte à bâtir ensemble.

Le réseau des « Routes Bleues® » de destination et multi-destination du label européen Odysea® propose une itinérance originale et attractive qui permet l'accès à la connaissance et aux récits multimédia de 4 000 ans d'héritage maritime et de navigation.



Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



1. La géographie et la grande histoire vue de la mer et des océans.
2. Les Routes maritimes et fluviales historiques et contemporaines
3. Les techniques et les arts de la navigation, les bateaux d'intérêt patrimonial, les épaves et l'archéologie subaquatique, les cartes marines – les portulans et les cartes anciennes, les journaux de bord, les phares et balises, les instruments de navigation...
4. Les Villes-Ports historiques
5. Le transport et commerce maritime et fluvial
6. Les grandes batailles navales
7. Les mouvements migratoires maritimes et fluviaux
8. Les grands découvreurs et leurs Odyssées
9. La biodiversité, les sciences, la littérature, la connaissance des Mers et des Océans, les lieux de médiations scientifique : aquarium, muséum national d'histoire naturelle, les itinéraires sous-marins...
10. Les savoir-faire et les cultures autour de la pêche
11. Les savoir-faire autour de la gastronomie (produits de la mer)
12. Les savoir-faire du patrimoine gastronomique autour des produits agricoles et agroalimentaires en lien avec la mer ou le fleuve par leur histoire.
13. Les paysages culturels « mer, marais, lagunes, salins, vestiges d'anciens ports, sentiers des douaniers... » et les espaces naturels remarquables des zones humides (Parc Naturel, Parc Marin, zones Natura 2000, Ramsar...)
14. Les arts et les cultures d'inspiration maritime ou fluviale
15. Les pratiques rituelles et traditions orales, contes, légendes, mythes, danses et musiques d'inspiration maritime ou fluviale, y compris dans la création contemporaine
16. Les patrimoines bâtis et les monuments historiques et contemporains : architecture et urbanisme des comptoirs commerciaux maritimes historiques, chapelles, églises, cimetières marins, musées, écomusées, centres d'interprétation...
17. Les pratiques et événements culturels maritimes, fluviaux, nautiques et sportifs (résidences d'artistes, spectacles, expositions, armada, fêtes...)
18. Les itinéraires culturels qui ont obtenu la certification du Conseil de l'Europe ou (et) qui sont soutenus par la Commission européenne, et l'UNESCO en lien avec l'histoire et la navigation maritime ou fluviale (Les Phéniciens, Iter-Vitis les routes de la vigne et du vin, les Routes de l'Olivier, les Routes des Vikings...).



1. La gouvernance de DLAL et à triple hélice (recherche/éducation, entreprise/société civile, collectivité publique locale). La mise en tourisme durable de la Route Bleue locale du Patrimoine entre Mer (nautique) et Terre (activités - loisirs plage et pleine nature), la démarche de tourisme durable et responsable (ODD), le respect du cahier des charges de la charte des Routes Bleues et ses adresses recommandées : acteurs du nautisme, de la culture, les hébergeurs, restaurateurs, prestataires..., le co-branding et la coordination avec les marques régionales et de qualité. Le Comité scientifique pour définir la thématique patrimoniale majeure et identitaire locale, la délibération des communes et des instances territoriales partenaires, la réalisation du tracé, l'identification des points d'intérêt, des zones sensibles, de sécurité, des services...
2. La Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® Durable, le début du voyage spectaculaire et multimédia dans le « Comptoir culturel maritime® »
3. Le Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique. Identification et organisation des lieux et pratiques de loisirs nautiques, de pleine nature et sportifs au fil de l'eau sur les Routes Bleues®
4. Le plan de mobilité douce avec l'Écogare Odyssea Protect® et ses engins de mobilité zéro émission de CO₂
5. Le storytelling du récit multicanal, multimédia et de réalité virtuelle. Le programme pédagogique et d'accès éducatif à la connaissance de l'histoire, des patrimoines, des milieux marins, lacustres... Les TIC et outils print 2.0 de guidage, de sensibilisation à l'environnement et de valorisation numérique des Escales Patrimoine Phare
6. Les signalétiques connectées, directionnelles et du patrimoine, les clous Odyssea du patrimoine, le kit signalétique des communes et des adresses recommandées
7. Le quai du patrimoine et ses bateaux BIP, les communes « Patrimoine Phare », les escales de la « pêche patrimoine »
8. Les événements, les résidences d'artiste, la chasse au trésor de la Route Bleue® locale...
9. Le marketing territorial et numérique, expérientiel et sensoriel des nouvelles Destinations Bleues d'Excellence® « My Blue Experience® »
10. Le Cluster des acteurs du Tourisme Bleu® Durable et son MOOC de formation online.



1. Gouvernance publique-privée pour un Développement Local par et avec les Acteurs Locaux (DLAL) et dans l'innovation à « triple hélice » (recherche, entreprises, collectivités publiques) pour co-conduire et co-construire la réalisation des Routes Bleues®.
2. Inventorier et cartographier sur le logiciel Odyssea® les 18 items définis par la charte du label européen Odyssea et approuvés par le Comité Scientifique Odyssea® et le comité local (à créer).
3. Inventorier et cartographier sur le logiciel Odyssea® les éléments identitaires et les prestataires de la Destination Bleue d'Excellence selon les 5 thématiques d'escalas Odyssea®, les offres, les services, les hébergements, les lieux d'accueil et d'information touristique selon la méthodologie de mise en slow tourisme bleu expérientiel des Routes Bleues®.
4. Inventorier et cartographier sur le logiciel Odyssea® les zones sensibles, leur biodiversité et les produits écotouristiques dans la méthodologie du modèle Odyssea Protect® - ODD, en collaboration avec les structures gestionnaires des espaces protégés (réserves et parcs naturels).
5. Définir les mobilités zéro émission de CO₂, les lieux de stationnement, les moyens de mobilité et la connectivité sur et vers les Routes Bleues®, dans le modèle Éco-gare Odyssea Protect®.
6. Tracer et structurer les Routes Bleues® par la définition des fonctionnalités, des services, des produits, des codifications des lieux d'implantation des investissements, des innovations inscrites et décrites dans les modèles Odyssea® de mise en slow Tourisme Bleu® expérientiel. Codification des Routes Bleues®, à la journée, sur plusieurs jours, les allures qui conviendront le mieux, les milieux rencontrés (végétation, faune, géomorphologie, histoire), la codification des niveaux de difficultés : R1, R2, R3, R4, la codification des informations pratiques, des distances totales et des dénivelés cumulés... Faisabilité et procédure d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Identification de la couverture des risques par l'assurance, de la responsabilité à raison de l'exercice du pouvoir de police du maire, de la responsabilité à raison de la propriété du chemin, de la sécurité, de la circulation, de la police des Routes Bleues, de l'entretien, du modèle économique, écologique, culturel...
7. Écrire le récit du storytelling multimédia des Routes Bleues®, les points d'intérêt de la Destination Bleue®, les adresses recommandées, les expériences et ambiances à vivre...
8. Définir, matérialiser et valoriser les points incontournables du Patrimoine maritime, et les points d'intérêt de la destination de chacune des Routes Bleues® par du mobilier d'interprétation connecté, éco-responsable et intégré à son environnement.
9. Définir, matérialiser et signaler les Routes Bleues® par de la signalétique directionnelle et de jalonnement 2.0, éco-responsable et intégrée à son environnement.
10. Identifier « les pépites » des communes sur les parcours comme Escalas Patrimoine Phare® des Routes Bleues®.
11. Mise en place du « Cluster de la destination », créer et animer le réseau territorial des prestataires engagés : sites, entreprises touristiques, acteurs de la culture, du patrimoine, de l'environnement, de la mobilité... le long des Routes Bleues®.
12. Former les prestataires et les acteurs locaux engagés dans le Cluster grâce au MOOC Odyssea® (plateforme numérique de contenus) des Routes Bleues®.
13. Créer le marketing de l'offre de Tourisme Bleu® expérientiel et sensoriel « My Blue Expérience® » de la Destination Bleue d'Excellence® le long des Routes Bleues®, avec les opérateurs internationaux, régionaux et locaux.
14. Labelliser les prestataires engagés « adresses recommandées – respect des critères de la Charte » des Routes Bleues®.
15. Développer les solutions innovantes et le logiciel Odyssea® du marketing de co-branding : numériques et print, supports connectés visant à assurer le guidage, le référencement des adresses recommandées et la pratique responsable des Routes Bleues® dans le cadre du marketing de slow Tourisme Bleu by Odyssea® « My Blue Expérience® ».
16. Créer autour du parcours client en fonction des attentes des grands opérateurs touristiques (croisiéristes, compagnies aériennes, voyagistes et tours opérateurs, hébergeurs, loueurs de moyen de mobilité...) des Routes Bleues® une stratégie de communication par l'image autour des prestataires, des bloggeurs / influenceurs et des pratiquants dans le cadre du marketing de slow Tourisme Bleu by Odyssea® « My Blue Expérience® ».
17. Créer un plan média d'attractivité par saison dans le cadre du marketing « My Blue Expérience® » au bénéfice de la Destination Bleue d'Excellence®, ses Routes Bleues® et des entreprises et acteurs engagés.
18. Créer le plan marketing de la ligne éditoriale 2.0 Odyssea® (digitale et print connecté) dans un objectif d'attractivité par saison, au bénéfice de la Destination Bleue d'Excellence®, des entreprises, autour des expériences et sensations des Routes Bleues® dans le cadre du marketing de marque et de la promesse « My Blue Expérience® ».
19. Créer des stratégies partenariales de promotion et de distribution des offres, des produits et des services des Routes Bleues®.
20. Observer, évaluer et informer des résultats et des bonnes pratiques Routes Bleues® (outils et logiciel Odyssea®).

1. Office de Tourisme Intercommunal
2. Institut Régional du Tourisme
3. Atout France
4. Compagnies aériennes
5. Croisiéristes et loueurs de bateaux
6. Hébergeurs
7. Loueurs de voitures, de vélo...
8. Voyagistes/Tours opérateurs
9. Guide touristiques/greeters (zarlors)
10. Bloggers/influenceurs



Plages
Activités nautiques
Activités aquatiques
Activités subaquatiques
Paysages maritimes
Événements nautiques



Musées
Théâtres
Monuments
Sites touristiques
Visites Culturelles
Artisanat d'art
Ateliers d'art
Événements culturels



Les Pôles Saveurs
Producteurs
Halles et Marchés
Événements gastronomiques



Loisirs nature
Randonnée
Espaces Naturels
Réserves Naturelles
Parcs Naturels
Événements nature



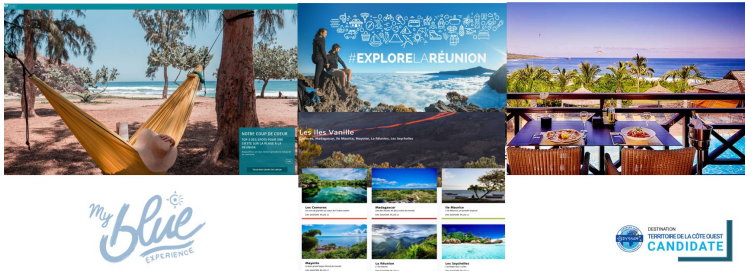
Loisirs Bien-être
Golf Club
Instituts
Remise en forme
Sports de pleine nature
Centre balnéothérapie
Loisirs nocturnes
Lieux de spectacle
Parc d'attraction



Positionnement image et marketing territorial

Le marketing de marque de Destination Bleue d'Excellence

METTRE EN ÉVIDENCE ET « RACONTER » L'AMBIANCE ET L'UNIVERS
DES EXPÉRIENCES ET SENSATIONS ENTRE MER ET TERRE



DESTINATION CÔTE OUEST Île de la Réunion



Le sentier du littoral



Pesca Odyssea



La défense de l'île



Cette 1^{ère} grande itinérance par le réseau des Routes Bleues® des Compagnies des Indes dans le bassin de navigation de l'océan Indien fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Programme Opérationnel Interreg V Océan Indien, dans l'objectif de mettre en place :

- Une coopération autour d'une marque de Croissance et de Tourisme Bleus durable, solidaire et inclusive.
- Une coopération autour de bonnes pratiques communes, duplicables et répliquables, adaptées à chaque destination partenaire.
- Une coopération qui vise un objectif d'économie bleue et d'emploi, de développement local durable avec les acteurs locaux par la mise en place d'un marketing digital, expérientiel et sensoriel en faveur d'une meilleure attractivité et lisibilité internationale des Destinations et des entreprises.
- Une coopération pour un nouveau Tourisme bleu de destination (croisière, plaisance, activités nautiques et de pleine nature, d'escales culture, gastronomie...) qui puise son sens autour de la mise en tourisme durable de leur histoire commune vue de la mer, du patrimoine maritime et de la biodiversité de l'océan Indien.



Cinq grandes thématiques illustreront sur chaque Route Bleue® cette histoire partagée « au fil de l'eau » :

- **L'architecture et l'urbanisme des Comptoirs** : Les vestiges de la colonisation occidentale mais aussi ceux des autres civilisations, laissées par les commerçants chinois et arabes et par les cultures présentes au moment de la colonisation : africaines, indiennes et arabes. Architecture maritime, militaire, civile et religieuse, habitations, décors, jardins, plantations, mobiliers, détails de façades (frises, portes), etc.
- **Le Patrimoine maritime** : à travers ses bâtiments, ses phares et balises, ses bateaux (épaves et maquettes), ses outils de navigation, ses cartographies (portulans, journaux de bord et cartes anciennes), ses techniques de navigation et de pêche, ses vestiges archéologiques, ses événements nautiques et son patrimoine naturel avec ses paysages culturels (marais, salins, anciens ports, sentiers de douaniers...) et sa biodiversité.
- **Les productions véhiculées par les bateaux des Compagnies des Indes** : Les épices (dont notamment le poivre, la fleur de muscade, la vanille, le clou de girofle, le safran et la cannelle), les parfums (pour la beauté et le bien-être), le thé et le café, le sucre, le riz, la soie et les « indiennes de coton », les porcelaines et les autres marchandises transportées pour être vendues en Europe ou échangées d'un port à l'autre comme par exemple l'or, l'ivoire, le camphre, le corail, l'étain, le salpêtre ou le cuivre.
- **Les gastronomies locales** dégustées et racontées à bord et aux escales, avec visites commentées de marchés et de lieux de production et de transformation.
- **Les musiques et les danses traditionnelles** à bord et aux escales.

NAVIGUEZ

SUR LES ROUTES BLEUES® DES COMPAGNIES DES INDES

MALDIVES

TANZANIE

SEYCHELLES

B.I.O.T. (UK)

COMORES

MOZAMBIQUE

MAYOTTE

TROMELIN

RODRIGUES

MADAGASCAR

MAURICE

RÉUNION

